



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

NOV 16 1983

A/38/434
2 novembre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/
FRANCAIS

UN/DA COLLECTION

Trente-huitième session
Point 58 de l'ordre du jour

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

Données normalisées sur les dépenses militaires communiquées
par les Etats

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	3
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	5
Allemagne, République fédérale d'	5
Australie	8
Autriche	12
Belgique	17
Canada	23
Colombie	27
Danemark	32
Etats-Unis d'Amérique	34
Finlande	40
France	45
Irlande	47
Italie	51
Japon	54
Luxembourg	59
Norvège	61
Nouvelle-Zélande	66
Pays-Bas	70

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
Portugal	75
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	79
Suède	85
Thaïlande	89
Togo	92
Turquie	94

ANNEXE

Instrument de publication et directives s'y rapportant	97
--	----

INTRODUCTION

1. Le 13 décembre 1982, l'Assemblée générale a adopté la résolution 37/95 B dans laquelle elle a notamment réitéré sa recommandation selon laquelle tous les Etats Membres devraient faire rapport au Secrétaire général tous les ans, avant le 30 avril, en utilisant l'instrument de publication (voir l'annexe ci-après), sur leurs dépenses militaires de l'exercice budgétaire le plus récent pour lequel des données sont disponibles.
2. En application de cette recommandation, le Secrétaire général, dans une note verbale datée du 7 février 1983, a prié tous les Etats Membres de présenter leur rapport le 30 avril 1983 au plus tard.
3. En réponse à sa note verbale, le Secrétaire général a reçu des rapports de 23 pays, dont 20 avaient utilisé l'instrument de publication.
4. Au paragraphe 4 de la résolution 37/95 B, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de faire de la collecte et du rassemblement de données sur les dépenses militaires communiquées par les Etats au moyen de l'instrument de publication un élément intégral de ses services statistiques normaux et de compiler et de publier ces données conformément aux méthodes en vigueur en matière de statistiques.
5. Compte tenu de cette demande, le Secrétaire général continuera à recueillir, compiler et publier chaque année les données sur les dépenses militaires communiquées par les Etats Membres sur la base de l'instrument de publication. Comme il est indiqué dans le rapport sur la réduction des budgets militaires (A/S-12/7), que le Secrétaire général a soumis à l'Assemblée générale lors de sa deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, les aspects politiques et techniques des comparaisons des dépenses militaires dans le temps et entre pays sont étroitement associés. Le Secrétaire général note également l'avis des experts, selon lesquels, lorsqu'on disposera de coefficients déflateurs de prix applicables aux dépenses militaires, on pourra comparer ces données en termes réels. On a commencé de recueillir des données provenant d'un petit nombre de pays participants afin de procéder à la comparaison des dépenses militaires réelles sur la base du pouvoir d'achat. On s'efforce en outre actuellement d'évaluer la comparabilité des données sur les dépenses militaires communiquées par un groupe de pays plus nombreux en vue de mettre au point une série statistique qu'il est prévu de publier à intervalles réguliers.
6. Le Secrétaire général présente ci-après à l'Assemblée générale son rapport, qui contient les réponses reçues au 2 novembre 1983.

Note explicative

Les chiffres figurant dans les tableaux présentés ci-après ont été communiqués par les Etats participants sur la base de l'instrument de publication internationale normalisée des dépenses militaires. Aux fins d'analyse, les données sur les dépenses militaires fournies dans les 23 réponses ont été mises sur ordinateur, avec des ajustements minimes, en conformité avec les méthodes en vigueur en matière de statistiques.

Les réponses reçues des Etats peuvent être obtenues auprès du Département des affaires de désarmement, au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'

[Original : anglais]
[25 mai 1983]

1. Comme les années précédentes, la République fédérale d'Allemagne communique des données concernant ses dépenses militaires sur la base de l'instrument de publication internationale normalisée des dépenses militaires.
2. En apportant une contribution continue à l'instrument de publication de l'ONU, la République fédérale d'Allemagne espère encourager les Etats Membres, notamment ceux qui ont des systèmes budgétaires différents et représentent des régions géographiques différentes, à apporter leur participation, en vue d'aboutir à un système général et régulier de publication internationale des dépenses militaires, qui devrait permettre de renforcer la confiance entre les Etats et de faire un premier pas important en vue de résoudre la question de la comparaison des dépenses militaires entre les différents Etats, ainsi que les problèmes de vérification qui se poseront lors de l'application d'accords sur la réduction des dépenses militaires.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'

Exercice financier : 1er janvier 1981-31 décembre 1981

Monnaie nationale et unité de mesure : deutsche mark (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de coûts	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux			Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			
						Soutien (6)	Commandement (7)							
1. FONCTIONNEMENT	..	13 053	2 432	6 171	..	9 713	338	30	..	31 737	382	
1.1 Personnel 1/	..	9 279	1 461	3 816	..	4 828	317	19 701	(162)	
1.1.1 Conscrits	..	2 254	127	481	..	15	2 877	..	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	5 345	952	2 461	..	579	121	9 458	..	
1.1.3 Civils	..	1 680	382	874	..	4 234	196	7 366	162	
1.2 Opérations et entretien	..	3 774	971	2 355	..	4 885	21	30	..	12 036	(220)	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	868	168	595	..	176	1	1 808	36	
1.2.2 Entretien et réparations	..	2 749	785	1 709	..	560	17	5 820	41	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	..	157	18	51	..	26	3	259	5	
1.2.4 Loyers immobiliers	23	
1.2.5 Divers	4 123	4 123	115	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	4 701	2 362	3 705	..	1 534	10	314	..	12 626	353	
2.1 Achats 1/	..	4 139	2 283	3 456	..	527	N	314	..	10 719	(194)	
2.1.1 Aéronefs et engins	..	257	1 205	2 723	..	260	4 445	4	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	
2.1.4 Navires et bateaux	810	7	817	..	
2.1.5 Véhicules blindés	..	1 610	1 610	..	
2.1.6 Artillerie	..	444	10	98	..	8	560	..	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	
2.1.8 Munitions	..	1 034	174	252	..	32	1 492	..	
2.1.9 Electronique et communications	..	166	50	183	..	78	477	33	
2.1.10 Véhicules non blindés	..	433	16	147	..	52	N	648	84	
2.1.11 Divers	..	195	18	53	..	90	N	356	73	
2.2 Construction	..	562	79	249	..	1 007	10	1 907	(159)	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	..	51	11	89	151	..	
2.2.2 Bases de lancement de missiles	29	29	..	
2.2.3 Bases et installations navales	13	13	..	
2.2.4 Electronique, etc.	..	7	27	38	..	8	80	17	
2.2.5 Installations pour le personnel	..	291	4	17	..	105	417	26	
2.2.6 Locaux médicaux	40	40	11	
2.2.7 Installations d'entraînement	..	82	15	10	..	113	220	2	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	..	45	4	46	..	63	158	2	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	..	29	4	9	..	124	166	..	
2.2.10 Ouvrages fortifiés	
2.2.11 Abris	64	
2.2.12 Terrains	25	25	..	
2.2.13 Divers	..	57	1	11	..	529	10	608	38	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	1 526	36	1 562	6	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	
3.2 Développement, essais et évaluation	6	
4. TOTAL (1+2+3)	..	17 754	4 794	9 876	..	12 773	348	344	..	45 889	742	

a/ Ces chiffres ne comprennent pas les pensions.

AUSTRALIE

[Original : anglais]
[13 juillet 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : AUSTRALIE

Exercice financier : 1er juillet 1981 - 30 juin 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar australien (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

AUSTRALIE

AUSTRALIE (centaines de milliers de dollars australiens)

Types de coûts	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			
														Non ventilés (12)
1. <u>FOCTIONNEMENT</u>	-	-	-	-	397	...	33 454	33 851	36
1.1 <u>Personnel</u>												22 197	22 197	11
1.1.1 Conscrits														
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		7 103	3 686	4 845		2 455	18 089	
1.1.3 Civils						4 108	4 108	11
1.2 <u>Opérations et entretien</u>												11 654	11 654	26
1.2.1 Fournitures d'usage courant												2 156	2 156	1
1.2.2 Entretien et réparations												4 502	4 502	-
1.2.3 Frais de voyage, etc.												4 061	4 061	25
1.2.4 Loyers immobiliers												539	539	
1.2.5 Divers										397			397	
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>	-	-	-	-	-	-	7 461	7 461	16
2.1 <u>Achats</u>												5 639	5 639	15
2.1.1 Aéronefs et engins				761									761	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques											
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													-	
2.1.4 Navires et bateaux			1 378										1 378	
2.1.5 Véhicules blindés											
2.1.6 Artillerie											
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		122											122	
2.1.8 Munitions												370	370	
2.1.9 Electronique et communications													...	
2.1.10 Véhicules non blindés													...	15
2.1.11 Divers												3 007	3 007	
2.2 <u>Construction</u>												1 822	1 822	-
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains												140	140	
2.2.13 Divers												1 682	1 682	-
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>	-	-	-	-	-	-	1 279	1 279	
3.1 <u>Recherche fondamentale et appliquée</u>	-	-	-	-	-	-			
3.2 <u>Développement, essais et évaluation</u>	-	-	-	-	-	-			
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>	-	-	-	-	397	...	42 194	42 591	52

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : chiffre non connu

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains : chiffre non connu
- b) Biens immobiliers autres que les terrains : chiffre non connu
- c) Matériel : 9 561 000 dollars australiens
- d) Services : chiffre non connu
- e) Divers : chiffre non connu

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée. Le rapport annuel sur la défense contient des éléments d'information relatifs aux dépenses à l'étranger. Celles-ci et l'importation effective peuvent ne pas intervenir au cours de la même année.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

AUTRICHE

[Original : anglais]
[3 juin 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : AUTRICHE

Exercice financier : 1er janvier 1982-31 décembre 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : schilling (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

AUTRICHE

AUTRICHE (millions de schillings)

Types de forces	Types de forces						Soutien, administration et commandement centraux		Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres Forces de combat (5)			Forces paramilitaires (8)	Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			
						Soutien (6)	Commandement (7)							
Types de coûts	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel 1/		4 322			820		402				40		5 584	86 2/
1.1.1 Conscrits											154		154	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves														
1.1.3 Civils							60						60	
1.2 Opérations et entretien														
1.2.1 Fournitures d'usage courant		3 460					7				6		3 675	
1.2.2 Entretien et réparations		186									12		198	
1.2.3 Frais de voyage, etc.		460											460	
1.2.4 Loyers immobiliers		110					7						117	
1.2.5 Divers							41						41	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION														
2.1 Achats														
2.1.1 Mécanisme et engins	48			127									175	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés 3/														
2.1.6 Artillerie		86											86	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		482											482	
2.1.8 Munitions		760		49								10	819	
2.1.9 Electronique et communications		420		150								-50	520	
2.1.10 Véhicules non blindés		132											132	42
2.1.11 Divers		630					4						634	
2.2 Construction														
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes				25									25	
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.		162											162	
2.2.5 Installations pour le personnel		274											274	
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement		50											50	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.		50											50	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés		68											68	
2.2.11 Abris		46												162
2.2.12 Terrains													46	
2.2.13 Divers														15
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation		22											22	
4. TOTAL (1+2+3) 4/		11 948		351	820		521				215	-40	13 835	305

(Voir notes page suivante)

AUTRICHE

(Notes du tableau)

- 1/ Personnel militaire et civil en service actif.
- 2/ Dépenses imputées sur le budget du Département de la défense seulement.
- 3/ Inclus dans 2.1.7.
- 4/ Y compris certains éléments du budget du Ministère du bâtiment et de la technique.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : environ 4 milliards de schillings par an.

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 33 500 années de service environ

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : chiffre non connu

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains :
- b) Biens immobiliers autres que les terrains :
- c) Matériel :
- d) Services :
- e) Divers :

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée. Le rapport annuel sur la défense contient des éléments d'information relatifs aux dépenses à l'étranger. Celles-ci et l'importation effective peuvent ne pas intervenir au cours de la même année.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

BELGIQUE

[Original : français]
[9 mai 1983]

1. Le Secrétaire général voudra bien trouver, en annexe, les informations que cette mission vient de recevoir à ce sujet des autorités compétentes en Belgique. Ces données ont trait à l'exercice financier 1981. Il est à noter qu'en l'absence d'une définition de la notion de "dépenses militaires" il a été tenu compte :

a) Pour les budgets de la défense nationale et de la gendarmerie, des dépenses de défense optique OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique nord);

b) Pour les budgets des autres départements :

i) Ministère de l'intérieur : indemnités de milice (colonne 12, catégorie 1.1.1);

ii) Ministère de la justice : justice militaire (colonne 12, catégorie 1.1.3);

iii) Ministère des travaux publics : travaux au profit de la gendarmerie (colonne 12, catégorie 2.2.13).

2. Les dépenses de défense des autres départements (pensions, éducation nationale, etc.) n'ont pas été reprises.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : BELGIQUE

Exercice financier : 1er janvier 1981-31 décembre 1981

Monnaie nationale et unité de mesure : franc belge (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

BELGIQUE (millions de francs belges)

Types de forces Types de coûts	Forces straté- giques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administra- tion et commandement centraux 1/		Forces paramili- taires 2/ (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
						Soutien (6)	Comman- dement (7)		Terri- toire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			Non ventilés (12)
1. FONCTIONNEMENT		33 374	3 223	18 830		10 367		13 397				3 421	82 612	
1.1 Personnel		24 838	2 164	10 543		7 278		11 658				3 421	59 902	
1.1.1 Conscrits		640	28	114		124		-				3 190	4 096	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		22 025	2 034	10 077		537		11 244				4 832	50 749	
1.1.3 Civils		2 173	103	352		1 784		414				231	5 057	
1.2 Opérations et entretien		8 536	1 059	8 287		3 088		1 739					22 709	
1.2.1 Fournitures d'usage courant		3 057	313	3 507		1 220		628					8 725	
1.2.2 Entretien et réparations 3/		2 408	480	3 845		175		222					7 130	
1.2.3 Frais de voyage, etc.		2 061	77	454		595		377					3 564	
1.2.4 Loyers immobiliers 3/		574	-	1		17		383				-1	974	
1.2.5 Divers		437	188	480		1 082		129					2 316	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		8 747	1 292	11 155		1 669		381		832		1 729	25 805	
2.1 Achat 3/		7 364	1 090	10 463		553		381				-1	19 850	
2.1.1 Aéronefs et engins														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions 3/														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 Construction		1 383	203	692		1 117				832		1 728	5 955	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Nbris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquées					40								40	
3.2 Développement, essais et évaluations					40								40	
4. TOTAL (1+2+3)		42 122	4 515	29 986		12 076		13 777		832		5 149	108 457	

(Voir notes page suivante)

BELGIQUE

(Notes du tableau)

1/ La distinction entre forces de soutien et commandement centraux n'est pas possible actuellement.

2/ Les unités de la gendarmerie nationale répondent à la définition reprise au point c) des directives.

3/ Les renseignements complémentaires demandés dans les rubriques i), k), l) et n) des directives ne sont pas disponibles.

4/ La distinction entre les dépenses sous les rubriques 3.1 et 3.2 n'est pas possible actuellement.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : chiffre non connu

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 8 ou 10 mois

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : chiffre non connu

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains :))
b) Biens immobiliers autres que les terrains :)) 582,1 millions de francs belges
c) Matériel :))
d) Services :)) Chiffres non connus
e) Divers :))

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée. Le rapport annuel sur la défense contient des éléments d'information relatifs aux dépenses à l'étranger. Celles-ci et l'importation effective peuvent ne pas intervenir au cours de la même année.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		
i) Par pays	X	
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

Pour l'année 1981 : un dollar des Etats-Unis : 37,131006 francs belges.

CANADA

[Original : anglais]
[29 avril 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : CANADA

Exercice financier : 1er avril 1981-31 mars 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar canadien (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de coûts	Types de forces					Soutien, administra- tion et commandement contraux		Forces para- militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
	Forces straté- giques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Comm- dement (7)		Terri- toire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (OMU) (11)			Non ventilés (12)
1. FONCTIONNEMENT	..	9 317	7 167	1 469	..	8 301	9 785	1 656	301	13 221	51 217	63
1.1 Personnel	..	5 836	4 240	7 105	..	5 941	8 381	231	..	31 734	26
1.1.1 Conscrits
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	4 808	2 593	5 504	..	3 419	6 284	231	..	22 839	5
1.1.3 Civils	..	1 028	1 647	1 601	..	2 522	2 097	8 895	21
1.2 Opérations et entretien	..	3 481	2 927	7 585	..	2 360	1 404	1 656	70	..	19 483	37
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	1 792	1 696	4 237	..	971	327	21	..	9 044	2
1.2.2 Entretien et réparations	..	572	763	1 999	..	179	162	6	..	3 681	..
1.2.3 Frais de voyage, etc.	..	470	241	536	..	406	382	17	..	2 052	7
1.2.4 Loyers immobiliers	..	49	39	84	..	3	1	176	..
1.2.5 Divers	..	598	188	729	..	801	532	1 656	26	..	4 530	28
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	2 533	2 163	5 480	..	1 280	16	11 472	..
2.1 Achats	..	2 193	1 614	5 382	..	986	16	10 191	..
2.1.1 Aéronavs et engins	4 970	..	106	5 076	..
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	8	8	..
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires
2.1.4 Navires et bateaux	554	554	..
2.1.5 Véhicules blindés	..	665	7	672	..
2.1.6 Artillerie
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	..	11	..	2	..	4	17	..
2.1.8 Munitions	..	688	209	241	..	254	20	1 392	..
2.1.9 Electronique et communications	..	168	422	100	..	346	7	1 043	..
2.1.10 Véhicules non blindés	..	245	28	30	..	97	400	..
2.1.11 Divers	..	416	393	39	..	172	9	1 029	..
2.2 Construction	..	340	549	98	..	294	1 281	..
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	7	7	..
2.2.2 Bases de lancement de missiles
2.2.3 Bases et installations navales	420	420	..
2.2.4 Electronique, etc.	..	3	3	2	..	7	15	..
2.2.5 Installations pour le personnel	..	61	4	58	..	112	235	..
2.2.6 Locaux médicaux	..	19	43	1	63	..
2.2.7 Installations d'entraînement	..	142	1	122	265	..
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	..	19	19	..
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	39	3	42	..
2.2.10 Ouvrages fortifiés
2.2.11 Abris
2.2.12 Terrains	6	6	..
2.2.13 Divers	..	96	39	28	..	46	209	..
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	..	5	93	59	..	353	45	555	..
3.1 Recherche fondamentale et appliquée
3.2 Développement, essais et évaluation
4. TOTAL (1+2+3)	..	11 900	9 423	20 229	..	9 934	9 801	1 656	301	..	63 244	63

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : 100 millions de dollars canadiens par an

Vente par le secteur militaire de :

- | | |
|--|----------------|
| a) Terrains : |) Les |
| |) ventes |
| b) Biens immobiliers autres que les terrains : |) par |
| |) le |
| c) Matériel : |) secteur |
| |) militaire |
| d) Services : |) sont |
| |) négligeables |
| e) Divers : |) |

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée. Le rapport annuel sur la défense contient des éléments d'information relatifs aux dépenses à l'étranger. Celles-ci et l'importation effective peuvent ne pas intervenir au cours de la même année.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

COLOMBIE

[Original : espagnol]
[2 juin 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : COLOMBIE

Exercice financier : 1er janvier 1982 - 31 décembre 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : peso colombien (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de forces	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux 1/		Forces paramilitaires 2/ (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Commandement 3/			Territoire national 3/ (9)	Etranger 3/ (10)	Maintenance de la paix (OMU) (11)			Non ventilés (12)
						Soutien (6)	Commandement (7)							
1. FONCTIONNEMENT	..	79 989	22 979	25 276	..	3	1 152	109 416	-	-	2 704	...	241 523	1 043
1.1 Personnel	..	65 708	13 262	14 401	97 173	-	-	2 523	...	193 067	...
1.1.1 Conscrits	..	23 341	397	1 359	2 158	-	-	72	...	27 327	...
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	30 136	6 307	7 021	81 004	-	-	2 450	...	128 919	...
1.1.3 Civils	..	12 231	4 559	6 022	14 011	-	-	-	...	36 823	...
1.2 Opérations et entretien	..	14 281	7 917	10 877	..	3	1 152	12 243	-	-	181	-140	46 474	...
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	5 980	3 500	3 702	397	7 866	-	-	188	...	21 612	...
1.2.2 Entretien et réparations	..	5 688	1 938	4 542	353	2 700	-	-	13	...	19 235	...
1.2.3 Frais de voyage, etc.	..	1 821	389	592	287	1 175	-	-	1	...	4 265	...
1.2.4 Loyers immobiliers	..	17	30	21	..	3	..	252	-	-	-	...	323	...
1.2.5 Divers	..	775	60	20	115	250	-	-	1 220	...
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	74 723	32 856	10 924	..	142	664	5 832	-	-	-	...	125 142	9
2.1 Achats	..	70 706	31 820	9 868	..	-	664	4 480	-	-	-	...	117 940	-
2.1.1 Aéronefs et engins	..	-	-	6 620	..	-	-	-	-	-	-	...	6 620	-
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	28 800	-	-	-	-	...	28 800	..
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	-	-	-
2.1.4 Navires et bateaux	-	-	-	-	...	-	..
2.1.5 Véhicules blindés	..	59 520	-	-	-	-	-	...	59 520	..
2.1.6 Artillerie	..	498	-	-	-	-	-	...	497	..
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	..	2 138	86	184	..	-	-	4 480	-	-	-	...	6 888	..
2.1.8 Munitions	..	1 924	250	205	-	-	2 380	..
2.1.9 Electronique et communications	..	148	94	136	..	N	256	...	-	-	646	...
2.1.10 Véhicules non blindés	-	-	-	-
2.1.11 Divers	..	6 480	2 590	2 720	..	N	398	N	-	-	12 188	-
2.2 Construction	..	4 015	1 036	1 956	..	142	-	1 352	-	-	...	-900	7 601	9
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	..	-	-	-	..	-	-	-	-	-	-	-
2.2.2 Bases de lancement de missiles	..	-	-	-	..	-	-	-	-	-	-	-
2.2.3 Bases et installations navales	12	-	-	-	-	12	..
2.2.4 Electronique, etc.	..	N	N	N	..	N	N	N	-	-	N	N
2.2.5 Installations pour le personnel	..	N	N	356	..	8	-	452	-	-	816	-
2.2.6 Locaux médicaux	..	N	N	N	..	-	-	200	-	-	200	-
2.2.7 Installations d'entraînement	..	N	N	N	..	680	-	N	-	-	...	-680	N	N
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	..	N	N	N	..	-	-	N	-	-	N	N
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	..	4 015	1 036	700	..	122	-	500	-	-	6 373	7
2.2.10 Ouvrages fortifiés	..	-	-	-	..	-	-	-	-	-	-	-
2.2.11 Abris	..	-	-	-	..	-	-	-	-	-	-	-
2.2.12 Terrains	..	-	-	-	..	-	-	-	-	-	-	2
2.2.13 Divers	..	N	N	N	..	N	N	200	-	-	200	N
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	..	-	-	-	..	-	10	N	-	-	11	..
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	..	-	-	-	..	-	11	N	-	-	11	..
3.2 Développement, essais et évaluation	..	-	-	-	..	-	-	N	-	-	-	..
4. TOTAL (1+2+3)	..	154 713	55 835	36 202	..	145	1 827	115 249	-	-	2 704	...	366 675	1 052

(Voir notes du tableau page suivante)

COLOMBIE

(Notes du tableau)

1/ A l'exclusion des dépenses de fonctionnement du personnel appartenant au commandement central (colonnes 6 et 7), comprises dans les chiffres relatifs aux diverses forces considérées (colonnes 2, 3 et 4).

2/ Les chiffres figurant dans la colonne 8 se rapportent aux forces de police nationale chargées d'assurer le maintien de l'ordre.

3/ La Colombie n'apporte aucune aide économique à des troupes étrangères.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 4 578 pesos

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 54 500

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : En 1982, la Colombie a reçu des Etats-Unis une aide militaire d'un montant de 27 500 pesos au titre du programme d'assistance technique (IMET).

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains :

b) Biens immobiliers autres que les terrains :

c) Matériel :) Les ventes par le
)

d) Services :) secteur militaire
)

e) Divers :) sont négligeables

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée. Le rapport annuel sur la défense contient des éléments d'information relatifs aux dépenses à l'étranger. Celles-ci et l'importation effective peuvent ne pas intervenir au cours de la même année.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région (Note : Il n'a pas été exporté de matériel militaire au cours de l'année considérée.)	X	
Importations de matériel militaire		
i) Par pays	X	
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

Sans objet

DANEMARK

[Original : anglais]
[19 mai 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : DANEMARK

Exercice financier : 1er janvier 1982 - 31 décembre 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : couronne danoise (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

DANMARK

DANMARK (millions de couronnes danoises)

Types de codes	Types de forces										Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Soutien, administration et commandement centraux		(8)	(9)	Aide militaire			
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	soutien	Commandement	Forces militaires	Territoire national	Stranger	Maintien de la paix (OMV)	Non ventilés	
1. <u>FONCTIONNEMENT</u>													
1.1 <u>Personnel</u>													
1.1.1 Conscrits		2 802	1 184	1 383		420					73		5 862
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		505	85	107		-					-		697
1.1.3 Civils		1 830	720	932		66					73		3 621
1.2 <u>Opérations et entretien</u>													
1.2.1 Fournitures d'usage courant		467	379	344		354					-		1 544
1.2.2 Entretien et réparations		802	331	848		656					12		2 649
1.2.3 Frais de voyage, etc.		106	158	297		-					-		561
1.2.4 Loyers immobiliers		231	156	346		33					-		786
1.2.5 Divers		-	-	-		-					-		-
1.2.5 Divers		445	17	205		623					12		1 302
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>													
2.1 <u>Achats</u>													
2.1.1 Moteurs et engins		374	237	1 681		226					-		2 518
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques		323	213	1 571		2					-		2 109
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													
2.1.4 Mvires et bateaux													
2.1.5 Véhicules blindés													
2.1.6 Artillerie													
2.1.7 Autres armes des forces terrestres													
2.1.8 Munitions													
2.1.9 Electronique et communications													
2.1.10 Véhicules non blindés													
2.1.11 Divers													
2.2 <u>Construction</u>													
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes		51	24	110		224							409
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.													
2.2.5 Installations pour le personnel													
2.2.6 Locaux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													
2.2.10 Ouvrages fortifiés													
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains													
2.2.13 Divers													
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>													
3.1 Recherches fondamentales et appliquées													
3.2 Développement, essais et évaluation													
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>		3 978	1 752	3 912		1 302					95		11 029

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

[Original : anglais]
[23 septembre 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Exercice financier : 1er octobre 1981-30 septembre 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar E.-U. (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ETATS-UNIS (millions de dollars E.-U.)

Types de forces Types de coûts						Soutien, administra- tion et commandement centraux		Forces para- mili- taires (Gardes nationaux) (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile 2/ (14)	
	Forces straté- giques 1/ (1)	Forces terrestres (Armée de terre) (2)	Forces navales (Marine) (3)	Forces aériennes (Armée de l'air) (4)	Autres forces de combat (Marine corps) (5)	Soutien (Organisme chargé de la défense) 2/ (6)	Comman- dement (Ensemble des activi- tés de défense) (7)		Terri- toire national (9)	Etranger (10)	Maintien			Non ventilés (12)
											de la paix (ONU) (11)			
1. <u> FONCTIONNEMENT </u>	...	30 728	31 852	28 538	4 324	4 920	17 069	4 615	-	-	122 046	...
1.1 <u> Personnel </u>	...	20 579	16 853	16 050	3 248	2 038	15 286	3 038	-	-	77 092	23
1.1.1 Conscrits	-
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	...	12 863	9 055	10 484	2 799	..	14 938	1 728	-	-	51 867	...
1.1.3 Civils	...	7 716	7 798	5 566	449	2 038	348	1 310	-	-	25 225	23
1.2 <u> Opérations et entretien </u>	...	10 149	14 999	12 488	1 076	2 882	1 783	1 577	-	-	44 954	41
1.2.1 Fournitures d'usage courant	-	-
1.2.2 Entretien et réparations	-	-
1.2.3 Frais de voyage, etc.	-	-
1.2.4 Loyers immobiliers	-	-
1.2.5 Divers	-	-
2. <u> ACHATS ET CONSTRUCTION </u>	...	8 749	17 986	17 184	382	605	286	103	-	4 382	49 677	...
2.1 <u> Achats 5/ </u>	...	8 080	17 267	16 355	382	384	-	4 382	46 850	...
2.1.1 Aéronavs et engins	...	1 297	8 089	9 624	-	-	23 311	..
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	...	1 232	...	3 069	-	-
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	-	4 382	4 382	..
2.1.4 Navires et bateaux	6 599	-	-	6 599	..
2.1.5 Véhicules blindés	...	2 025	-	-	2 025	..
2.1.6 Artillerie	-	-
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	-	-
2.1.8 Munitions	...	1 540	-	-	1 540	..
2.1.9 Electronique et communications	-	-
2.1.10 Véhicules non blindés	-	-
2.1.11 Divers	...	1 986	2 579	3 662	-	-	8 227	...
2.2 <u> Construction 5/ </u>	...	669	719	829	...	221	286	103	-	-	2 827	5
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	-	-
2.2.2 Bases de lancement de missiles	-	-
2.2.3 Bases et installations navales	-	-
2.2.4 Electronique, etc.	-	-
2.2.5 Installations pour le personnel	-	-
2.2.6 Locaux médicaux	-	-
2.2.7 Installations d'entraînement	-	-
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	-	-
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	-	-
2.2.10 Ouvrages fortifiés	-	-
2.2.11 Abris	-	-
2.2.12 Terrains	-	-
2.2.13 Divers	-	-
3. <u> RECHERCHE-DEVELOPPEMENT </u>	...	2 501	4 390	7 186	-	1 430	-	-	-	-	15 507	7
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	-	...	-	-	-	-
3.2 Développement, essais et évaluation	-	...	-	-	-	-
4. TOTAL (1+2+3)	...	41 978	54 228	52 908	4 706	6 953	17 355	4 718	-	907	70	4 382	188 207	76

(Voir notes du tableau page suivante)

ETATS-UNIS

(Notes du tableau)

1/ Les Etats-Unis comptabilisent les dépenses effectives essentiellement en fonction des titres des lois du Congrès des Etats-Unis portant ouverture des crédits, lois qui correspondent aux différents rouages administratifs des Forces armées (indiquées entre parenthèses sous les intitulés des colonnes 2 à 8). Les forces stratégiques ne constituant pas une entité administrative distincte mais étant réparties entre divers corps ou armes, on ne dispose pas directement de chiffres globaux de dépenses pour ces forces. Une comptabilisation par grandes missions des forces armées qui se rapprochent le plus des types de forces énumérés dans le tableau, y compris les forces stratégiques, est effectuée au titre des "Engagements de dépenses autorisés" approuvés par le Congrès. Pour plus de détails, voir la réponse fournie par les Etats-Unis aux fins de l'essai pratique de l'instrument de publication reproduit dans le document A/35/479.

2/ Les chiffres indiqués englobent les dépenses afférentes au Cabinet du Secrétaire de la défense.

3/ Les chiffres indiqués englobent toutes les dépenses consacrées par la Federal Emergency Management Agency à des programmes de défense civile.

4/ Ce chiffre représente les pensions de retraite militaires.

5/ Y compris les dépenses effectuées au titre des achats.

6/ Hormis l'élément "Rémunération du personnel", les dépenses effectuées au titre des crédits relatifs aux achats officiels des Etats-Unis sont inscrites dans leur totalité dans les cases les plus appropriées du tableau.

7/ Dépenses effectives engagées par le Département de l'énergie au titre de l'ensemble des activités afférentes à la défense nucléaire. Outre les dépenses relatives à la fabrication d'armes et de matériels nucléaires, elles englobent le coût de la mise au point de réacteurs pour les forces navales et des techniques de vérification et de contrôle.

8/ Les chiffres indiquent les dépenses effectuées au titre des crédits relatifs aux "Constructions militaires", excepté pour la ligne 2.2, colonne 7, qui a trait à la construction de "Logements familiaux, défense" et à l'"Infrastructure de l'OTAN". Les dépenses relatives aux constructions militaires pour le Marine Corps sont incluses dans les chiffres de la ligne 2.2, colonne 3.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : Sans objet, la conscription n'étant plus en usage. Le secteur militaire concurrence le secteur civil en matière de rémunération.

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : Sans objet, la conscription n'étant plus en usage depuis 1973.

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Néant

(montant)

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : Chiffre non directement disponible

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains : Chiffre non directement disponible
- b) Biens immobiliers autres que les terrains : Chiffre non directement disponible
- c) Matériel : Chiffre non directement disponible
- d) Services : Chiffre non directement disponible
- e) Divers : Chiffre non directement disponible

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée. Le rapport annuel sur la défense contient des éléments d'information relatifs aux dépenses à l'étranger. Celles-ci et l'importation effective peuvent ne pas intervenir au cours de la même année.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire		
i) Par pays	X	
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

Les taux de conversion officiels ou taux du marché peuvent être tout à fait impropres, en particulier lorsqu'il s'agit de comparer la rémunération des engagés volontaires avec celle des conscrits. Les parités de pouvoir d'achat, lorsqu'elles existent, devraient être plus précises. Pour être aussi exactes que possible, elles devraient être calculées expressément pour le secteur militaire, au moins en ce qui concerne la rémunération des personnels.

FINLANDE

[Original : anglais]
[3 mai 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : FINLANDE

Exercice financier : 1er janvier 1982 - 31 décembre 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : markaa finlandais (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

FIELANDS (centaines de milliers de markas finlandais)

Types de coûts	Types de forces										Aide militaire			Total des dépenses militaires (11-12) (13)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux (6-7)		Forces paramilitaires (8)	Territoire national (9)	Étranger (10)	Maintien de la paix (OMV) (11)	Non ventilés (12)				
1. FONCTIONNEMENT	-
1.1 Personnel																
1.1.1 Concrits																
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves																
1.1.3 Civils																
1.2 Opérations et entretien																
1.2.1 Fournitures d'usage courant																
1.2.2 Entretien et réparations																
1.2.3 Frais de voyage, etc.																
1.2.4 Loyers immobiliers																
1.2.5 Divers																
2. ACHATS ET CONSTRUCTION																
2.1 Achats																
2.1.1 Moteurs et engins																
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques				(2 262)												
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires																
2.1.4 Navires et bateaux																
2.1.5 Véhicules blindés			(331)													
2.1.6 Artillerie																
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		(5 107)														
2.1.8 Munitions		(392)														
2.1.9 Electronique et communications		(340)														
2.1.10 Véhicules non blindés		(224)														
2.1.11 Divers																
2.2 Construction																
2.2.1 Bases aériennes, microzones																
2.2.2 Bases de lancement de missiles																
2.2.3 Bases et installations navales																
2.2.4 Electronique, etc.																
2.2.5 Installations pour le personnel																
2.2.6 Locaux médicaux																
2.2.7 Installations d'entraînement																
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.																
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration																
2.2.10 Ouvrages fortifiés																
2.2.11 Abris																
2.2.12 Terrains																
2.2.13 Divers																
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT																
3.1 Recherche fondamentale et appliquée																
3.2 Développement, essais et évaluation																
4. TOTAL (1+2+3)																

(Voir notes page suivante)

FINLANDE

(Notes du tableau)

1/ Y compris l'artillerie côtière et l'artillerie anti-aérienne.

2/ Chiffres tirés du budget du Ministère de l'intérieur.

3/ Les dépenses au titre de la défense civile sont supportées principalement par les municipalités et des personnes privées; par exemple, la rubrique 2.2.11 "Abris" est ventilée comme suit :

Etat	3 035)	
Municipalités	67 469)	155 504
Personnes privées	85 000)	

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 2 985 markkaa finlandais par mois

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 30 710 années de service

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

103 900 milliers de markkaa finlandais	(forces terrestres	95 800
	(forces navales	2 500
	(forces aériennes	5 600

Vente par le secteur militaire de :

- | | | |
|--|---|--|
| a) Terrains : |) | |
| b) Biens immobiliers autres que les terrains : |) | |
| c) Matériel : |) | Ces chiffres ne sont pas directement disponibles |
| d) Services : |) | |
| e) Divers : |) | |

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée :

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays		
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays		
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

FRANCE

[Original : français]
[5 mai 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : FRANCE

Exercice financier : Budget 1983

Monnaie nationale et unité de mesure : franc (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de forces Types de coûts	Types de forces					Soutien, administra- tion et commandement centraux		Forces para- militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
	Forces straté- giques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Comman- dement (7)		Terri- toire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			Non ventilés (12)
1. <u>FONCTIONNEMENT</u>	8 704	29 554	13 380	14 326	...	6 095	1 919	11 529	85 507	...	
1.1 <u>Personnel</u>	2 529	18 182	6 615	7 121	...	3 067	1 182	9 634	48 331	...	
1.1.1 Conscrits														
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves														
1.1.3 Civils														
1.2 <u>Opérations et entretien</u>	6	11 372	6 766	7 205	...	3 028	737	1 894	6 168	37 176	...	
1.2.1 Fournitures d'usage courant														
1.2.2 Entretien et réparations														
1.2.3 Frais de voyage, etc.														
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers														
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>	7 998	8 613	5 675	7 858	...	7 899	504	1 041	32 580	...	
2.1 <u>Achats</u>	7 162	6 971	5 208	7 046	...	323	215	457	27 382	...	
2.1.1 Aéronefs et engins														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 <u>Construction</u>	836	1 642	467	812	...	567	290	584	5 198	...	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>	9 043	892	1 409	2 168	...	1 623	-	-	15 135	...	
3.1 <u>Recherche fondamentale et appliquée</u>														
3.2 <u>Développement, essais et évaluation</u>														
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>	25 744	39 060	20 465	24 352	...	8 608	2 423	12 570	133 222	...	

IRLANDE

[Original : anglais]
[6 juillet 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : IRLANDE

Exercice financier : 1er janvier 1981-31 décembre 1981

Monnaie nationale et unité de mesure : livre irlandaise (dizaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de coûts	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Étranger (10)	Maintien de la paix (OMU) (11)			
														Non ventilés (12)
1. <u>FONCTIONNEMENT</u>	..	13 766	1 193	1 061	..	26	1 020	573	109	17 748	164
1.1 <u>Personnel</u>	..	12 193	944	741	..	26	1 020	557	..	15 481	129
1.1.1 Conscrits
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	10 845	865	712	..	26	964	557	..	13 969	125
1.1.3 Civils	..	1 340	79	29	56	8	1 512	41
1.2 <u>Opérations et entretien</u>	..	1 573	249	320	16	109	2 267	35
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	1 041	136	123	6	..	1 306	10
1.2.2 Entretien et réparations	..	317	90	100	5	80	592	5
1.2.3 Frais de voyage, etc.	..	215	23	17	5	..	260	..
1.2.4 Loyers immobiliers	2
1.2.5 Divers	109	109	18
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>	..	1 418	-514	104	41	..	1 049	36
2.1 <u>Achats</u>	..	967	-532	65	41	..	341	28
2.1.1 Aéronavs et engins	37
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires
2.1.4 Navires et bateaux	-554	-554	..
2.1.5 Véhicules blindés	..	140	11	..	151	..
2.1.6 Artillerie	..	224	224	..
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	..	28	-	-	5	..	33	..
2.1.8 Munitions	..	424	11	7	10	..	452	..
2.1.9 Electronique et communications	..	21	2	13	3	..	39	..
2.1.10 Véhicules non blindés	..	129	9	8	8	..	154	28
2.1.11 Divers	..	1	4	..	5	..
2.2 <u>Construction</u>	..	451	18	39	508	8
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	10	10	..
2.2.2 Bases de lancement de missiles
2.2.3 Bases et installations navales	8	8	..
2.2.4 Electronique, etc.
2.2.5 Installations pour le personnel	..	420	7	25	452	..
2.2.6 Locaux médicaux
2.2.7 Installations d'entraînement	5
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	..	15	1	3	19	..
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration
2.2.10 Ouvrages fortifiés
2.2.11 Abris	3
2.2.12 Terrains	..	16	2	1	19	..
2.2.13 Divers
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>
3.1 <u>Recherche fondamentale et appliquée</u>
3.2 <u>Développement, essais et évaluation</u>
4. TOTAL (1+2+3)	..	15 184	679	1 165	..	26	1 020	614	110	18 798	200

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : chiffre non connu.

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : 2

b) Biens immobiliers autres que les terrains : sans objet

c) Matériel : 5

d) Services : 2

e) Divers : 2

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée :

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

ITALIE

[Original : anglais]
[19 mai 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ITALIE

Exercice financier : 1er janvier 1982 - 31 décembre 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : lire (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de forces	Aide militaire											Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat C.C. (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires G.F. - P.S. (8)	Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintenance de la paix (ONU) (11)			Non ventilés (12)
						Soutien U.S.G. (6)	Commandement S.M.D. (7)							
Types de coûts														
1. <u>FONCTIONNEMENT</u>	..	2 382 100	881 700	1 506 700	1 539 800	894 500	122 300	101 300					7 428 400	
1.1 <u>Personnel</u>	..	648 600	197 000	461 600	1 179 400	110 800	26 100	70 200		2 693 700	..
1.1.1 <u>Conservés</u>	..	699 000	139 000	213 000	52 000	25 000		1 148 000	..
1.1.2 <u>Autres personnels militaires, y compris les réserves</u>	..	24 600	129 200	-1 600	152 200	..
1.1.3 <u>Civils</u>	..	222 500	107 000	99 200	1 600	319 400	6 700		756 400	..
1.2 <u>Opérations et entretien</u>	..	787 400	418 700	732 900	178 600	439 300	89 500	31 100		2 677 500	..
1.2.1 <u>Fournitures d'usage courant</u>	..	205 500	76 300	146 600	41 600	67 300	2 200		537 500	..
1.2.2 <u>Entretien et réparations</u>	..	448 500	265 700	429 400	102 900	152 700	18 300		1 417 500	..
1.2.3 <u>Frais de voyage, etc.</u>	..	107 500	31 300	48 300	16 400	40 000	6 000		249 500	..
1.2.4 <u>Loyers immobiliers</u>	..	2 500	400	500	3 100	82 200	3 700		92 400	..
1.2.5 <u>Divers</u>	..	23 400	45 000	110 100	14 600	97 100	59 300	31 100		380 600	..
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>	..	603 500	522 000	836 000	20 000	68 000	26 500	7 000	2 083 000	..
2.1 <u>Achats</u>	..	433 500	398 000	695 000		1 526 500	..
2.1.1 <u>Aéronefs et engins</u>	..	130 000	189 300	499 800		819 100	..
2.1.2 <u>Missiles, y compris les têtes classiques</u>	..	7 900	..	6 300		14 200	..
2.1.3 <u>Têtes et bombes nucléaires</u>
2.1.4 <u>Navires et bateaux</u>	141 400		141 400	..
2.1.5 <u>Véhicules blindés</u>	..	101 800		101 800	..
2.1.6 <u>Artillerie</u>	..	135 600	20 200		155 800	..
2.1.7 <u>Autres armes des forces terrestres</u>	..	400		400	..
2.1.8 <u>Munitions</u>	..	1 200	3 800		5 000	..
2.1.9 <u>Electronique et communications</u>	..	14 300	37 000	84 300		135 600	..
2.1.10 <u>Véhicules non blindés</u>	..	14 800	..	73 400		88 200	..
2.1.11 <u>Divers</u>	..	27 500	6 300	31 200		65 000	..
2.2 <u>Construction</u>	..	170 000	129 000	143 000	20 000	68 000	26 500		556 500	..
2.2.1 <u>Bases aériennes, aérodromes</u>
2.2.2 <u>Bases de lancement de missiles</u>
2.2.3 <u>Bases et installations navales</u>
2.2.4 <u>Electronique, etc.</u>
2.2.5 <u>Installations pour le personnel</u>
2.2.6 <u>Locaux médicaux</u>
2.2.7 <u>Installations d'entraînement</u>
2.2.8 <u>Magasins, dépôts, etc.</u>
2.2.9 <u>Locaux de commandement et d'administration</u>
2.2.10 <u>Ouvrages fortifiés</u>
2.2.11 <u>Abris</u>
2.2.12 <u>Terrains</u>
2.2.13 <u>Divers</u>
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>	..	21 000	19 000	27 000	..	32 000		99 000	..
3.1 <u>Recherche fondamentale et appliquée</u>	..	9 700	8 400	11 500	-600	29 000	..
3.2 <u>Développement, essais et évaluation</u>	..	11 300	10 600	27 000	..	20 500		69 400	..
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>	..	3 006 600	1 427 700	2 371 700	1 559 800	994 500	148 800	101 300		9 610 400	..

(Voir liste des abréviations page suivante)

ITALIE

Liste des abréviations

Colonne 5 : C.C. - Carabinieri

Colonne 6 : U.S.G. - Ufficio del Segretario Generale (Cabinet du Secrétaire général)

Colonne 7 : S.M.D. - Stato Maggiore Difesa (Etat-major de la défense)

Colonne 8 : G.F. - P.S. - Guardia di Finanza e Pubblica Sicurezza (Douaniers et agents de police)

JAPON

[Original : anglais]
[25 juillet 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : JAPON

Exercice financier : 1er avril 1981-31 mars 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : yen (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

JAPON (millions de yen)

Types de coûts	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux		Aide militaire				Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Commandement (7)	Forces para-militaires (8)	Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			Non ventilés (12)
1. FONCTIONNEMENT	..	77 200	325 600	370 300	..	256 600	7 400	-	100	1 737 200	..
1.1 Personnel	..	694 200	203 500	204 300		38 400	4 000						1 144 400	
1.1.1 Conscrits	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	
1.1.3 Civils	
1.2 Opérations et entretien	..	83 000	122 100	166 100		218 100	3 500						592 800	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	
1.2.2 Entretien et réparations	..	28 200	66 400	108 000		200	100						202 900	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	
1.2.4 Loyers immobiliers	..	3 100	1 200	1 600		46 200	-					-100	52 000	
1.2.5 Divers	..	51 800	54 500	56 500		171 700	3 500					-100	337 900	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	167 100	227 500	194 300		48 200	700	-		637 800	..
2.1 Achats	..	145 200	216 100	178 500		-	-		..			100	539 900	
2.1.1 Aéronavs et engins	..	6 500	44 400	123 500		..							174 400	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	
2.1.4 Navires et bateaux	128 800							128 800	
2.1.5 Véhicules blindés	
2.1.6 Artillerie	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	
2.1.8 Munitions	
2.1.9 Electronique et communications	
2.1.10 Véhicules non blindés	
2.1.11 Divers	..	138 700	42 700	55 000		-	-					200	236 600	
2.2 Construction	..	21 900	11 500	15 800		48 200	600						98 000	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	
2.2.2 Bases de lancement de missiles	
2.2.3 Bases et installations navales	
2.2.4 Electronique, etc.	
2.2.5 Installations pour le personnel	
2.2.6 Locaux médicaux	
2.2.7 Installations d'entraînement	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	
2.2.10 Ouvrages fortifiés	
2.2.11 Abris	
2.2.12 Terrains	
2.2.13 Divers	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	25 000	-		25 000	..
3.1 Recherche fondamentale et appliquée
3.2 Développement, essais et évaluation
4. TOTAL (1+2+3)	..	944 300	553 200	566 600	..	327 800	8 100	-		2 400 000	...

(Voir notes du tableau page suivante)

(Notes du tableau)

1/ Pour des raisons techniques, on a donné les chiffres inscrits au budget au lieu des dépenses effectives.

2/ Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

3/ A la rubrique "Personnel" (ligne 1.1), on a inclus le coût de la nourriture du personnel militaire.

4/ Pour des raisons techniques, les dépenses relatives aux forces américaines au Japon sont comprises dans les chiffres présentés dans la colonne "Soutien" (col. 6).

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : chiffre non connu.

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains :)
- b) Biens immobiliers autres que les terrains :)
- c) Matériel :) chiffres non connus
- d) Services :)
- e) Divers :)

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée. Le rapport annuel sur la défense contient des éléments d'information relatifs aux dépenses à l'étranger. Celles-ci et l'importation effective peuvent ne pas intervenir au cours de la même année.

Réponse

Disponible

Non disponible

Indice des prix touchant le secteur militaire

Exportations de matériel militaire

- i) Par pays
- ii) Par région

Importations de matériel militaire

- i) Par pays
- ii) Par région

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

LUXEMBOURG

[Original : français]
[5 avril 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : LUXEMBOURG

Exercice financier : 1^{er} janvier 1982-31 décembre 1982 (paiements 1982)

Monnaie nationale et unité de mesure : franc luxembourgeois (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

LUXEMBOURG (centimes de milliers de francs)

Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces paramilitaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
Types de coûts													
1. FONCTIONNEMENT		14 029										14 029	
1.1 Personnel													
1.1.1 Conscrits													
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		12 875										12 875	
1.1.3 Civils		1 155										1 155	
1.2 Opérations et entretien		1 456										1 456	
1.2.1 Fournitures d'usage courant		448										448	
1.2.2 Entretien et réparations													
1.2.3 Frais de voyage, etc.													
1.2.4 Loyers immobiliers													
1.2.5 Divers		1 008										1 008	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		1 332										1 332	
2.1 Achats													
2.1.1 Aéronefs et engins													
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques													
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													
2.1.4 Navires et bateaux													
2.1.5 Véhicules blindés													
2.1.6 Artillerie													
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		455										455	
2.1.8 Munitions		333										333	
2.1.9 Electronique et communications		149										149	
2.1.10 Véhicules non blindés													
2.1.11 Divers		395										395	
2.2 Construction		2 114										2 114	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.													
2.2.5 Installations pour le personnel													
2.2.6 Locaux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.		846										846	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													
2.2.10 Ouvrages fortifiés													
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains		1 011										1 011	
2.2.13 Divers		258										258	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT													
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													
3.2 Développement, essais et évaluation													
4. TOTAL (1+2+3)		18 931										18 931	

NORVEGE

[Original : anglais]
[7 juin 1983]

Il convient d'ajouter au rapport national les précisions suivantes :

a) Devant la difficulté d'adapter les données au tableau de l'ONU, certaines simplifications ont été nécessaires;

b) Les chiffres indiqués entre parenthèses sont commis dans d'autres chiffres et ne doivent donc pas être inclus dans le montant total;

c) La somme correspondant à la colonne "Territoire national" (col. 9) représente le total annuel des dépenses d'infrastructure. Celles-ci sont ventilées dans les colonnes 2, 3, 4, 6 et 7 et groupées avec les dépenses des projets de construction financés par des ressources nationales;

d) Le montant total correspondant à la colonne "Etranger" (col. 10) représente la contribution de la Norvège au programme d'infrastructure de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN);

e) Les dépenses au titre de la recherche-développement sont comprises dans la rubrique 1.1 (Fonctionnement).

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : NORVEGE

Exercice financier : 1er janvier 1982-31 décembre 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : couronne norvégienne (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 7 300 couronnes norvégiennes par mois

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 21 600

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : 324 millions de couronnes norvégiennes

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains :
- b) Biens immobiliers autres que les terrains :
- c) Matériel :
- d) Services :
- e) Divers :

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée. Le rapport annuel sur la défense contient des éléments d'information relatifs aux dépenses à l'étranger. Celles-ci et l'importation effective peuvent ne pas intervenir au cours de la même année.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		
ii) Par région		
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région		

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

NOUVELLE-ZELANDE

[Original : anglais]
[13 juillet 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : NOUVELLE-ZELANDE

Exercice financier : 1er avril 1981-31 mars 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar néo-zélandais (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de coûts	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			Non ventilés (12)
1. <u>FOCTIONNEMENT</u>	..	1 646	1 068	1 505	576	7	-	-1	4 801	..
1.1 <u>Personnel</u>	..	1 173	694	761	411	2	-	1	3 042	..
1.1.1 Conscrits
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	1 058	472	711	242	2	-	..	2 485	..
1.1.3 Civils	..	115	223	50	169	-	-	..	557	..
1.2 <u>Opérations et entretien</u>	..	472	373	744	165	5	1 759	..
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	164	213	266	7	1	..	-1	650	..
1.2.2 Entretien et réparations	..	200	103	401	17	-	721	..
1.2.3 Frais de voyage, etc.	..	74	34	51	59	4	..	-1	221	..
1.2.4 Loyers immobiliers	..	4	-	1	-	-	5	..
1.2.5 Divers	..	31	24	26	82	-	..	-1	162	..
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>	..	240	271	535	54	-1	1 099	..
2.1 <u>Achats</u>	..	153	257	497	37	944	..
2.1.1 Aéronefs et engins	..	-	-	390	390	..
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires
2.1.4 Navires et bateaux	..	-	194	-	194	..
2.1.5 Véhicules blindés	..	22	22	..
2.1.6 Artillerie
2.1.7 Autres armes des forces terrestres
2.1.8 Munitions	..	89	30	45	-	164	..
2.1.9 Electronique et communications	..	10	-	-	1	11	..
2.1.10 Véhicules non blindés	..	12	-	20	-	-17	15	..
2.1.11 Divers	..	19	32	61	36	1	149	..
2.2 <u>Construction</u>	..	87	14	38	16	155	..
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	..	-	..	38	38	..
2.2.2 Bases de lancement de missiles	14	-14
2.2.3 Bases et installations navales	14	14	..
2.2.4 Electronique, etc.
2.2.5 Installations pour le personnel	..	3	3	..
2.2.6 Locaux médicaux
2.2.7 Installations d'entraînement
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration
2.2.10 Ouvrages fortifiés
2.2.11 Abris	-	..
2.2.12 Terrains	..	-	-	-	-	..
2.2.13 Divers	..	84	16	1	101	..
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>	..	3	28	3	1	-1	34	..
3.1 <u>Recherche fondamentale et appliquée</u>	..	-	25	-	-	1	26	..
3.2 <u>Développement, essais et évaluation</u>	..	3	3	2	1	9	..
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>	..	1 889	1 367	2 043	630	7	-	..	5 936	..

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : nul

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : nul

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : nul

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : chiffre non connu

Vente par le secteur militaire de :

- | | | |
|--|---|----------------|
| a) Terrains : 131 |) | |
| b) Biens immobiliers autres que les terrains : - |) | La ventilation |
| c) Matériel : 2090 |) | par type de |
| d) Services : 251 |) | forces n'est |
| e) Divers : 2302 |) | pas connue |

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée. Le rapport annuel sur la défense contient des éléments d'information relatifs aux dépenses à l'étranger. Celles-ci et l'importation effective peuvent ne pas intervenir au cours de la même année.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

PAYS-BAS

[Original : anglais]
[12 mai 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PAYS-BAS

Exercice financier : 1er janvier 1981-31 décembre 1981

Monnaie nationale et unité de mesure : florin (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

PAYS-BAS (centaines de milliers de florins)

Types de coûts	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (1-12) (13)	Défense civile (14)
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintenance de la paix (ONU) (11)			
1. FONCTIONNEMENT	..	34 436	14 982	16 483	2 016	18 687	21	..	N	N	359	..	86 985	1 616
1.1 Personnel	..	24 865	10 414	9 490	1 653	15 288	21	..	N	N	272	..	62 002	291
1.1.1 Conscrits	..	6 756	315	790	81	69	-	..	N	N	N	..	8 011	...
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves 3/	..	12 083	6 668	7 164	1 504	11 997	-	..	N	N	N	..	39 417	129
1.1.3 Civils	..	6 026	3 431	1 535	68	3 222	20	..	N	N	N	..	14 302	162
1.2 Opérations et entretien	..	9 572	4 568	6 993	363	3 399	N	N	87	..	24 983	1 325
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	4 664	1 333	3 060	162	952	N	N	10 172	...
1.2.2 Entretien et réparations 4/	..	2 504	2 386	2 470	66	-	N	N	7 427	...
1.2.3 Frais de voyage, etc.	..	904	337	330	61	122	N	N	1 754	...
1.2.4 Loyers immobiliers 5/	N	N	-	...
1.2.5 Divers	..	1 500	512	1 133	73	2 326	N	N	5 543	1 325
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	12 473	8 852	7 469	146	5	1 020	1 908	...	10	31 883	285
2.1 Achats	..	10 812	8 215	6 960	54	603	26 644	106
2.1.1 Aéronefs et engins	..	-	2 118	5 709	7 827	..
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	-	..
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires
2.1.4 Navires et bateaux	4 249	-	-	4 249	..
2.1.5 Véhicules blindés	..	2 257	-	-	-	2 257	..
2.1.6 Artillerie	-	-	-	-	..
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	-	..
2.1.8 Munitions	..	1 980	337	259	7	2 582	..
2.1.9 Electronique et communications	..	919	334	403	14	1 670	106
2.1.10 Véhicules non blindés	..	4 421	32	146	31	4 629	..
2.1.11 Divers	..	1 234	1 146	443	3	2 825	..
2.2 Construction 6/	..	1 661	637	509	92	5	1 029	1 305	5 239	179
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	-	...
2.2.2 Bases de lancement de missiles	-	...
2.2.3 Bases et installations navales	-	...
2.2.4 Electronique, etc.	-	...
2.2.5 Installations pour le personnel	-	32
2.2.6 Locaux médicaux	-	100
2.2.7 Installations d'entraînement	-	...
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	-	...
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	-	...
2.2.10 Ouvrages fortifiés	-	...
2.2.11 Abris	-	13
2.2.12 Terrains	-	66
2.2.13 Divers	5	5	..
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT 7/	196	196	...
3.1 Recherche fondamentale et appliquée
3.2 Développement, essais et évaluation
4. TOTAL (1+2+3)	..	46 909	23 834	23 952	2 162	18 889	21	..	1 029	1 908	359	..	119 064	1 901

PAYS-BAS

(Notes du tableau)

1/ Les dépenses de la "Maréchaussée" royale des Pays-Bas (qui est appelée à remplir des tâches de sécurité tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays) apparaissent à la colonne 5 ("Autres forces de combat"). D'autres dépenses au titre de la Maréchaussée sont incluses dans les chiffres figurant dans les colonnes 2, 3 et 4.

2/ Les chiffres concernant la défense civile figurent dans la réponse des Pays-Bas. Il convient de noter que ces chiffres sont tirés des budgets de plusieurs ministères; pour des raisons techniques, ces chiffres représentent des estimations.

3/ Les coûts des pensions des personnels militaires qui remplacent les cotisations au titre des pensions, sont regroupés à la colonne "Soutien" (col. 6) et s'élèvent au total à 1 136 321 florins.

4/ Les principales révisions et modifications figurent aux postes appropriés de la rubrique "Achats".

5/ Les chiffres relatifs aux loyers ne sont pas disponibles.

6/ Les données demandées ne sont pas disponibles.

7/ Pour des raisons techniques, la plupart des montants consacrés à la recherche-développement figurent aux postes appropriés de la rubrique "Achats".

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 24 000 florins par an

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : (50 200)

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : chiffre non connu

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains :)
- b) Biens immobiliers autres que les terrains) 10 556 000 florins
- c) Matériel : 36 623 000 florins
- d) Services :)
- e) Divers :) 3 804 000 florins

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée. Le rapport annuel sur la défense contient des éléments d'information relatifs aux dépenses à l'étranger. Celles-ci et l'importation effective peuvent ne pas intervenir au cours de la même année.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

PORTUGAL

[Original : anglais]
[14 juillet 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PORTUGAL

Exercice financier : 31 décembre 1981 - 30 novembre 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : escudos (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

PORTUGAL (milliers d'escudos)

Types de coûts	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux			Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (OMU) (11)			
						Soutien (6)	Commandement (7)							
1. FONCTIONNEMENT	..	954	688	398	91	657	2 789	..
1.1 Personnel	..	816	507	342	21	655	2 342	..
1.1.1 Conscrits
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	15	138	52	206	..
1.1.3 Civile	..	123	43	56	16	2	241	..
1.2 Opérations et entretien	..	815	377	571	242	190	2 196	..
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	435	125	143	6	76	784	..
1.2.2 Entretien et réparations	..	380	248	428	218	69	1 343	..
1.2.3 Frais de voyage, etc.
1.2.4 Loyers immobiliers
1.2.5 Divers	..	1	4	-	18	45
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	119	117	353	5	62	657	..
2.1 Achats
2.1.1 Aéronefs et engins	253	253	..
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires
2.1.4 Navires et bateaux	20	4	24	..
2.1.5 Véhicules blindés	..	5	5	..
2.1.6 Artillerie
2.1.7 Autres armes des forces terrestres
2.1.8 Munitions
2.1.9 Electronique et communications	..	6	20	10	-	3	39	..
2.1.10 Véhicules non blindés	..	38	73	67	2	26	206	..
2.1.11 Divers	..	68	3	14	1	25	111	..
2.2 Construction	..	2	1	10	2	4	1	20	..
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes
2.2.2 Bases de lancement de missiles
2.2.3 Bases et installations navales
2.2.4 Electronique, etc.
2.2.5 Installations pour le personnel
2.2.6 Locaux médicaux
2.2.7 Installations d'entraînement
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration
2.2.10 Ouvrages fortifiés
2.2.11 Abris
2.2.12 Terrains
2.2.13 Divers
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT
3.1 Recherche fondamentale et appliquée
3.2 Développement, essai et évaluation
4. TOTAL (1+2+3)	..	1 889	1 182	1 323	338	1/ 910	5 641	..

1/ Pour les forces chargées d'assurer la sécurité des frontières et de maintenir la sécurité interne.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : chiffre non connu

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : chiffre non connu

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : 400 166 (milliers d'escudos)

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : chiffre non connu

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : néant

b) Biens immobiliers autres que les terrains : néant

c) Matériel : néant

d) Services : néant

e) Divers : néant

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée :

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

[Original : anglais]
[18 mai 1983]

Le Gouvernement du Royaume-Uni a souligné à de nombreuses reprises combien il était important que l'instrument de publication soit rempli par un échantillon représentatif d'Etats de différentes régions utilisant des procédures comptables et budgétaires différentes. Il a constaté avec déception que si un échantillon représentatif de pays à économie de marché a rempli le tableau, aucune réponse satisfaisante n'a été reçue des pays à économie planifiée. Cette année, le Royaume-Uni a rempli le tableau dans l'espoir que ces pays fourniront une telle réponse; si ce n'est pas le cas, il reverra sa position à l'avenir.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Exercice financier : 1er avril 1981 - 31 mars 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : livre sterling (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ROYAUME-UNI (centaines de milliers de livres sterling)

Types de forces Types de coûts	Forces stratégiques (1) 1/	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces paramilitaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. <u>FOCTIONNEMENT</u>		30 311	20 695	23 920		14 764			45	68	253	90 056	178
1.1 <u>Personnel</u>		20 833	12 976	11 540		4 915						50 264	123
1.1.1 Conscrits													..
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		15 670	7 977	9 987		..						33 634	..
1.1.3 Civils		5 163	4 997	1 553		4 915					...	16 620	123
1.2 <u>Opérations et entretien</u>		9 478	7 719	12 380		9 849						39 426	56
1.2.1 Fournitures d'usage courant		8 311	2 983	7 330		5 640						24 284	...
1.2.2 Entretien et réparations		1 025	3 935	5 042		-						10 002	...
1.2.3 Frais de voyage, etc.													...
1.2.4 Loyers immobiliers													...
1.2.5 Divers		142	801	8		4 194						5 145	...
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>		9 112	14 370	16 373		1 471					-980	40 346	205
2.1 <u>Achats</u>		8 164	13 972	15 178		-206					108	37 628	184
2.1.1 Aéronefs et engins		376	1 123	10 645								12 144	..
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques		2 009	1 265	1 641								4 915	..
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													..
2.1.4 Navires et bateaux		23	9 452	2								9 477	..
2.1.5 Véhicules blindés		909	15	86								1 008	..
2.1.6 Artillerie		134	2	12								146	..
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		191	3	18								212	..
2.1.8 Munitions		1 686	999	622								3 307	..
2.1.9 Electronique et communications		2 007	653	2 597								5 257	119
2.1.10 Véhicules non blindés		829	460	77								1 346	..
2.1.11 Divers						206						206	65
2.2 <u>Construction</u>		948	418	675		677						2 718	22
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													..
2.2.2 Bases de lancement de missiles													..
2.2.3 Bases et installations navales													..
2.2.4 Electronique, etc.													5
2.2.5 Installations pour le personnel													-
2.2.6 Locaux médicaux													-
2.2.7 Installations d'entraînement													2
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													...
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													16
2.2.10 Ouvrages fortifiés													..
2.2.11 Abris													-
2.2.12 Terrains													..
2.2.13 Divers													-
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT 2/</u>		(2 906)	(3 338)	(3 721)		(6 702)						(16 667)	1
3.1 <u>Recherche fondamentale et appliquée</u>													1
3.2 <u>Développement, essais et évaluation</u>													...
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>		39 423	35 085	40 293		15 241			45	68	253	130 408	384

(Voir notes du tableau page suivante)

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

(Notes du tableau)

1/ Les dépenses effectives des forces stratégiques nucléaires du Royaume-Uni ne sont pas ventilées par groupes de forces non plus que par catégories de coûts de ressources. Elles sont incluses dans d'autres catégories. On procède toutefois à une évaluation annuelle du coût de ces forces qui, pour l'exercice 1981-1982, s'élevait à 269 millions de livres sterling.

2/ Les dépenses de recherche-développement, bien que ventilées, figurent dans le montant total des coûts de ressources des rubriques 1 et 2.

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée :

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

SUEDE

[Original : anglais]
[20 avril 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : SUEDE

Exercice financier : 1er juillet 1981 - 30 juin 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : couronne suédoise (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Types de coûts	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			Non ventilées (12)
1. FONCTIONNEMENT	..	4 516	1 458	2 564	..	1 290	654	129	10 611	271	
1.1 Personnel	..	3 006	969	1 054	..	904	341	104	6 378	178	
1.1.1 Conscrits	..	788	119	97	..	5	-	-	1 009	30	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	1 459	551	650	..	95	158	104	3 017	-	
1.1.3 Civile	..	759	299	307	..	804	183	-	2 352	148	
1.2 Opérations et entretien	..	1 510	489	1 510	..	386	313	25	4 233	93	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	311	114	496	..	3	18	942	16	
1.2.2 Entretien et réparations	..	466	194	733	..	22	74	1 489	6	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	..	420	131	228	..	173	114	1 066	11	
1.2.4 Loyers immobiliers	..	94	13	12	..	48	35	202	19	
1.2.5 Divers	..	219	37	41	..	140	72	509	41	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	2 267	1 100	3 244	..	20	117	6 954	364	
2.1 Achats	..	1 751	1 005	3 009	..	-	90	206	5 855	86	
2.1.1 Avions et engins	..	16	36	2 048	..	-	-	2 100	-	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	..	236	37	288	..	-	-	561	-	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	-	
2.1.4 Navires et bateaux	..	-	305	-	..	-	-	305	-	
2.1.5 Véhicules blindés	..	179	-	-	..	-	-	179	-	
2.1.6 Artillerie	..	152	61	-	..	-	-	213	-	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	..	58	-	-	..	-	-	58	-	
2.1.8 Munitions	..	549	205	84	..	-	-	838	-	
2.1.9 Electronique et communications	..	189	275	413	..	-	81	958	12	
2.1.10 Véhicules non blindés	..	101	-	-	..	-	-	101	-	
2.1.11 Divers	..	271	86	176	..	-	9	542	74	
2.2 Construction	..	516	95	235	..	20	27	1 099	278	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	..	-	-	36	..	-	-	36	-	
2.2.2 Bases de lancement de missiles	..	-	-	-	..	-	-	-	-	
2.2.3 Bases et installations navales	..	-	-	-	..	-	-	-	-	
2.2.4 Electronique, etc.	..	-	-	-	..	-	-	-	-	
2.2.5 Installations pour le personnel	..	173	8	33	..	-	-	214	4	
2.2.6 Locaux médicaux	..	-	-	-	..	-	-	-	-	
2.2.7 Installations d'entraînement	..	180	8	6	..	-	-	194	5	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	..	31	11	57	..	-	16	115	-	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	..	37	1	-	..	19	3	60	1	
2.2.10 Ouvrages fortifiés	154	154	
2.2.11 Abris	..	-	-	-	..	-	-	-	226	
2.2.12 Terrains	..	15	2	2	..	1	-	20	-	
2.2.13 Divers	..	80	65	101	..	-	8	52	306	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	..	189	101	538	..	-	18	111	957	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	..	55	26	50	..	-	18	111	260	
3.2 Développement, essais et évaluation	..	134	75	488	..	-	-	697	1	
4. TOTAL (1+2+3)	..	6 972	2 659	6 346	..	1 310	789	120	18 522	651	

1/ Pour les forces chargées d'assurer la sécurité des frontières et de maintenir la sécurité interne.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : environ 55 000 couronnes par an (frais sociaux non compris)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 38 510

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

	col. (2)	(3)	(4)	(6)	(7)	(13)*
Epuisement des stocks de munitions :	302	32	29			363
Vente par le secteur militaire de :						
a) Terrains :	-	-	-	-	-	-
b) Biens immobiliers autres que les terrains :	-	-	-	-	-	-
c) Matériel :	113	4	40			157
d) Services :	-	-	-	-	-	-
e) Divers :	-	-	-	-	-	-

* Les nombres entre parenthèses renvoient aux colonnes correspondantes du tableau ci-dessus.

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée :

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

THAÏLANDE

[Original : anglais]
[18 mai 1983]

Le système d'établissement du budget militaire actuellement appliqué en Thaïlande ne permet pas au Gouvernement du Royaume de faire rapport sur ses dépenses militaires sous la forme prescrite au paragraphe 2 du dispositif de la résolution 37/95 B de l'Assemblée générale.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : THAÏLANDE

Exercice financier : 1er octobre 1982-30 septembre 1983

Monnaie nationale et unité de mesure : baht (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

THAÏLANDE (centaines de milliers de baht)

Types de forces	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			Non ventilés (12)
1. FONCTIONNEMENT		54 847	14 014	19 878		1 584	7 046					97 369		
1.1 Personnel		54 847	14 014	19 878		1 584	7 046					97 369		
1.1.1 Conscrits														
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves														
1.1.3 Civils														
1.2 Opérations et entretien														
1.2.1 Fournitures d'usage courant														
1.2.2 Entretien et réparations														
1.2.3 Frais de voyage, etc.														
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		108 769	54 918	50 121		5 007	13 784					232 599		
2.1 Achats		100 736	50 157	48 848		3 133	13 319					216 193		
2.1.1 Aéronavs et engins														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 Construction		8 033	4 761	1 273		1 874	465					16 406		
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT		64	327	100		5	91					587		
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)		163 680	69 259	70 099		6 596	20 921					330 555		

TOGO

[Original : français]
[31 mai 1983]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : TOGO

Exercice financier : budget 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : franc CFA (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

TOGO (millions de francs CFA)

Types de forces	Types de forces					Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			Non ventilés (12)
1. <u> FONCTIONNEMENT </u>														
1.1 <u> Personnel </u>												2 919 200	2 919 200	
1.1.1 <u> Conscrits </u>												27 627	27 627	
1.1.2 <u> Autres personnels militaires, y compris les réserves </u>												2 705 333	2 705 333	
1.1.3 <u> Civils </u>												168 230	168 230	
1.2 <u> Opérations et entretien </u>														
1.2.1 <u> Fournitures d'usage courant </u>														
1.2.2 <u> Entretien et réparations </u>														
1.2.3 <u> Frais de voyage, etc. </u>														
1.2.4 <u> Loyers immobiliers </u>														
1.2.5 <u> Divers </u>														
2. <u> ACHATS ET CONSTRUCTION </u>														
2.1 <u> Achats </u>														
2.1.1 <u> Aéronefs et engins </u>														
2.1.2 <u> Missiles, y compris les têtes classiques </u>														
2.1.3 <u> Têtes et bombes nucléaires </u>														
2.1.4 <u> Navires et bateaux </u>														
2.1.5 <u> Véhicules blindés </u>														
2.1.6 <u> Artillerie </u>														
2.1.7 <u> Autres armes des forces terrestres </u>														
2.1.8 <u> Munitions </u>														
2.1.9 <u> Electronique et communications </u>														
2.1.10 <u> Véhicules non blindés </u>														
2.1.11 <u> Divers </u>														
2.2 <u> Construction </u>														
2.2.1 <u> Bases aériennes, aérodromes </u>														
2.2.2 <u> Bases de lancement de missiles </u>														
2.2.3 <u> Bases et installations navales </u>														
2.2.4 <u> Electronique, etc. </u>														
2.2.5 <u> Installations pour le personnel </u>														
2.2.6 <u> Locaux médicaux </u>														
2.2.7 <u> Installations d'entraînement </u>														
2.2.8 <u> Magasins, dépôts, etc. </u>														
2.2.9 <u> Locaux de commandement et d'administration </u>														
2.2.10 <u> Ouvrages fortifiés </u>														
2.2.11 <u> Abris </u>														
2.2.12 <u> Terrains </u>														
2.2.13 <u> Divers </u>														
3. <u> RECHERCHE-DEVELOPPEMENT </u>														
3.1 <u> Recherche fondamentale et appliquée </u>														
3.2 <u> Développement, essais et évaluation </u>														
4. <u> TOTAL (1+2+3) </u>												2 919 200	2 919 200	

TURQUIE

[Original : anglais]
[21 juin 1983]

Les chiffres pour l'exercice financier allant du 1er mars 1982 au 31 décembre 1982 se rapportent aux dépenses effectuées sur une période de dix mois, le dernier exercice financier ayant été déclaré clos à la fin de l'année civile 1982.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : TURQUIE

Exercice financier : 1^{er} mars 1982-31 décembre 1982

Monnaie nationale et unité de mesure : lire turque (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

TURQUIE

TURQUIE (millions de livres turques)

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)			
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces militaires (8)	Territoire national (9)	Aide militaire							
1. <u>PERSONNEL</u>																	
1.1 Personnel																	
1.1.1 Conscrits																	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves																	
1.1.3 Civile																	
1.2 <u>Opérations et entretien</u>																	
1.2.1 Fouritures d'usage courant																	
1.2.2 Entretien et réparations																	
1.2.3 Frais de voyage, etc.																	
1.2.4 Logers immobiliers																	
1.2.5 Divers																	
2. <u>ARMES ET CONSTRUCTION</u>																	
2.1 <u>Navals</u>																	
2.1.1 Armes et engins																	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classées																	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires																	
2.1.4 Navires et bateaux																	
2.1.5 Véhicules blindés																	
2.1.6 Artillerie																	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres																	
2.1.8 Munitions																	
2.1.9 Electronique et communications																	
2.1.10 Véhicules non blindés																	
2.1.11 Divers																	
2.2 <u>Construction</u>																	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes																	
2.2.2 Bases de lancement de missiles																	
2.2.3 Bases et installations navales																	
2.2.4 Electronique, etc.																	
2.2.5 Installations pour le personnel																	
2.2.6 Locaux médicaux																	
2.2.7 Installations d'entraînement																	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.																	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration																	
2.2.10 Corrodes fortifiés																	
2.2.11 Navis																	
2.2.12 Terrain																	
2.2.13 Divers																	
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>																	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée																	
3.2 Développement, essais et évaluation																	
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>																	

ANNEXE

Instrument de publication et directives s'y rapportant

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : MAJUSCULE

Exercice financier : date

Monnaie nationale et unité de mesure :

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

PAYS (monnaie en minuscule)

Types de forces Types de coûts	Forces straté- giques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administra- tion et commandement centraux		Forces para- militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Comman- dement (7)		Terri- toire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. <u>FOICTIONNEMENT</u>													
1.1 <u>Personnel</u>													
1.1.1 Conscrits													
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves													
1.1.3 Civils													
1.2 <u>Opérations et entretien</u>													
1.2.1 Fournitures d'usage courant													
1.2.2 Entretien et réparations													
1.2.3 Frais de voyage, etc.													
1.2.4 Loyers immobiliers													
1.2.5 Divers													
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>													
2.1 <u>Achats</u>													
2.1.1 Aéronefs et engins													
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques													
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													
2.1.4 Navires et bateaux													
2.1.5 Véhicules blindés													
2.1.6 Artillerie													
2.1.7 Autres armes des forces terrestres													
2.1.8 Munitions													
2.1.9 Electronique et communications													
2.1.10 Véhicules non blindés													
2.1.11 Divers													
2.2 <u>Construction</u>													
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.													
2.2.5 Installations pour le personnel													
2.2.6 Locaux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													
2.2.10 Ouvrages fortifiés													
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains													
2.2.13 Divers													
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>													
3.1 <u>Recherche fondamentale et appliquée</u>													
3.2 <u>Développement, essais et évaluation</u>													
4. TOTAL (1+2+3)													

DIRECTIVES

Première partie

Directives générales

1. L'instrument de publication se présente sous la forme d'un tableau où sont classées les dépenses en fonction du type des coûts de ressources (lignes) et du type de forces (colonnes). Les coûts des ressources ont une structure pyramidale afin de permettre la publication des données à différents niveaux d'agrégation. Les coûts se répartissent en trois grandes catégories : 1) fonctionnement; 2) achats et construction; 3) recherche-développement. Chacune des catégories se décompose en différents groupes et la plupart de ces groupes en sous-groupes. Les chiffres correspondant à chaque grande catégorie doivent être égaux à la somme de ceux de ses groupes respectifs et ceux de chaque groupe doivent être égaux à la somme de ceux fournis pour ses sous-groupes respectifs.

2. Il est souhaitable que les données soient fournies pour tous les types de forces et toutes les catégories des coûts de ressources à tous les niveaux d'agrégation prévus dans le tableau. S'il est impossible de le faire, on fournira les données disponibles.

3. Les chiffres demandés concernent les dépenses militaires effectives au cours du dernier exercice financier pour lequel on dispose de données. Les montants doivent être communiqués dans la monnaie nationale du pays et aux prix courants, c'est-à-dire aux prix pratiqués pendant l'année examinée. L'unité de mesure dans laquelle les dépenses sont exprimées peut être l'unité monétaire ordinaire elle-même (livre, rial, etc.) ou l'un de ses multiples habituellement utilisés. Ce multiple ne doit pas cependant être supérieur à 1/10 000 du montant total des dépenses militaires du pays. Par exemple, si les dépenses militaires totales sont de 78 453 296 unités monétaires nationales, les statistiques fournies seront exprimées en unités ne dépassant pas $1/10\ 000 \times 78\ 453\ 296 (= 7\ 845)$. L'unité de mesure utilisée pourra donc être exprimée en milliers d'unités monétaires.

4. Pour des raisons d'uniformité et de clarté dans la présentation, il est demandé de recourir aux symboles suivants uniquement :

- : Nul
- N : Négligeable ou moins de la moitié de l'unité employée
- () : Chiffre provisoire
- .. : Sans objet
- ... : Chiffre non connu

Il faudrait éviter d'utiliser des blancs ou des symboles autres que ceux qui sont indiqués ci-dessus. Si toutefois les Etats se sentent obligés d'utiliser des blancs ou d'autres symboles, ils sont priés d'indiquer clairement ce que ceux-ci signifient.

5. Il est souhaitable de fournir des données pour tous les types de forces et toutes les catégories des coûts de ressources à tous les niveaux d'agrégation prévus dans le tableau. S'il n'est pas possible, faute de données, de donner des chiffres représentant des dépenses pour un certain type de forces, il est entendu que ces dépenses doivent être comprises dans le chiffre indiqué pour un ou plusieurs autres types de forces ou au moins dans le total. Pour la même raison, si les Etats déclarants ne peuvent fournir de renseignements sur les coûts de ressources qu'à des niveaux élevés d'agrégation, ils sont priés de présenter les chiffres au niveau d'agrégation qu'ils jugent approprié.

6. Afin de pouvoir perfectionner encore l'instrument de publication, les Etats sont priés de signaler toute difficulté d'ordre technique ou autre qu'ils pourront avoir rencontrée pour remplir le tableau et de recommander les modifications qu'ils jugeraient utile d'y apporter. Ces observations devraient être jointes au tableau complété.

Directives particulières

Les observations et les explications qui suivent concernent les rubriques du tableau qui semblent appeler des éclaircissements particuliers. Les lettres minuscules en début de paragraphe correspondent aux notes du tableau. Ainsi qu'il a déjà été indiqué dans l'introduction, les pays répondant à l'enquête sont priés de faire part au Groupe spécial de la nature des problèmes d'interprétation rencontrés en remplissant le tableau.

Types de forces (intitulés des colonnes)

a) Forces stratégiques

Les pays sont priés d'indiquer le montant des dépenses qu'ils consacrent aux armes nucléaires stratégiques telles qu'elles sont définies dans le Traité SALT II, et si ces définitions ne s'appliquaient pas, ils sont priés d'expliquer les leurs. Les données indiquées sous cette rubrique doivent inclure les dépenses consacrées à toutes les forces ou unités qui sont spécialement équipées et entraînées pour assurer le fonctionnement de systèmes de vecteurs servant à transporter ces armes. Les dépenses relatives à d'autres armes et forces nucléaires devront être indiquées sous la rubrique correspondante des forces armées.

b) Soutien, administration et commandement centraux (colonnes 6 et 7)

Dans les colonnes 6 et 7 doivent figurer les activités de soutien qui sont communes à plusieurs des forces énumérées dans les colonnes 1 à 5. Dans la colonne 6 doivent figurer toutes les activités de soutien autres que celles concernant l'administration et le commandement centraux des forces militaires qui, elles, doivent figurer dans la colonne 7. Celle-ci regroupe les dépenses afférentes au personnel militaire central et régional commandant plusieurs types de forces, notamment les fonctions administratives du Ministère de la défense.

c) Forces paramilitaires (colonne 8)

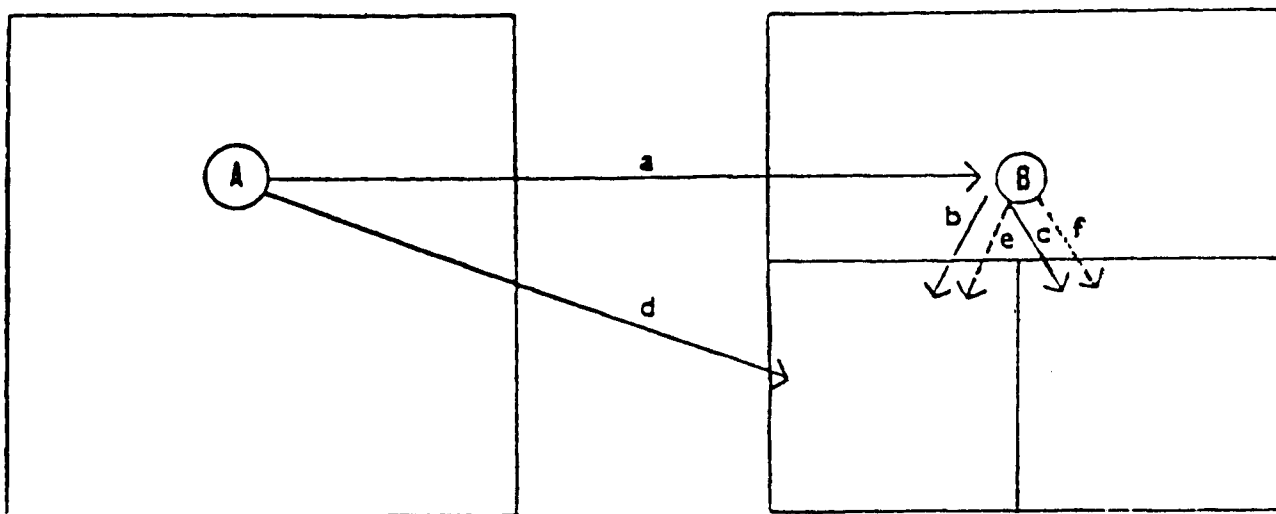
Le terme paramilitaire peut recouvrir divers types de forces. Ces forces peuvent garder les frontières nationales, essentiellement contre l'immigration illégale, la contrebande ou des infiltrations de partisans. Dans d'autres cas, leur principal objectif est de maintenir la sécurité intérieure. Ces forces peuvent également être utilisées contre un ennemi extérieur armé.

Aux fins de la présente enquête, il est nécessaire de définir les éléments qui doivent figurer dans le secteur militaire et ceux qu'il convient d'en exclure. Il semble raisonnable de faire figurer dans les forces paramilitaires les unités, formations, etc., dont l'organisation, l'équipement et la mission sont analogues à ceux des forces armées et qui peuvent participer à des combats dont les objectifs, le théâtre des opérations et les résultats sont de même nature que ceux effectués par les forces armées.

Les pays qui fournissent des chiffres pour cette rubrique sont priés de joindre au tableau une brève description des fonctions de ces forces.

d) Aide militaire (colonnes 9, 10 et 11)

Figure indiquant les voies que l'aide militaire peut emprunter



Explications

Un pays A peut accorder à un pays B une aide militaire (flux a) qui, par l'intermédiaire du budget de l'Etat du pays bénéficiaire, est destinée aux forces alliées stationnées sur le territoire de ce pays (flux b) ou au secteur militaire du pays bénéficiaire (flux c).

L'aide militaire peut également être destinée à des forces alliées stationnées sur le territoire d'un autre pays sans passer par l'intermédiaire du budget d'un pays tiers (flux d). (L'appui d'un pays à ses propres forces militaires à l'étranger ne doit pas être comptabilisé comme aide militaire. Ces dépenses doivent figurer dans les colonnes 1 à 7.)

Enfin, l'aide militaire peut être accordée par un pays à des forces alliées stationnées sur son propre territoire (flux e).

Les dépenses que le pays B prélève sur ses propres ressources pour les consacrer à ses forces militaires sont représentées par le flux f.

Conclusions

Les pays du type A sont priés d'indiquer la somme des flux a et d, soit le total de l'aide militaire qu'ils accordent à des pays étrangers. Ce chiffre doit figurer dans la colonne 10. Les pays du type B sont priés d'indiquer la somme des flux b et e, soit le total de l'aide militaire qu'ils accordent à des forces alliées stationnées sur leur propre territoire. Ce chiffre doit figurer dans la colonne 9. Les flux c et f, c'est-à-dire les dépenses consacrées aux forces militaires propres du pays doivent figurer dans les colonnes 1 à 7 appropriées.

Dans la mesure où b et c sont les éléments du même flux a, un risque de comptabilisation double existe; les mêmes sommes pouvant être indiquées deux fois, par le pays A et par le pays B. Afin d'éviter cette double comptabilisation, les pays du type B sont priés d'indiquer le montant total de l'aide militaire qu'ils reçoivent de l'étranger, c'est-à-dire le montant du flux a. Lorsqu'un pays à la fois accorde une aide militaire et en bénéficie, il est prié de remplir à la fois les colonnes 9 et 10.

Les pays ayant fourni des troupes et du matériel dans le cadre des activités de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies sont aussi priés d'indiquer toutes les dépenses supplémentaires effectuées à cette fin au cours de l'année examinée. Ces dépenses doivent figurer dans la colonne 11 du tableau, déduction faite de toute indemnité reçue de sources extérieures.

e) Défense civile (colonne 14)

Il s'agit là des dépenses effectuées pour la protection, autrement que militaire, des populations et des installations civiles contre les risques d'hostilité ou de désastres. Ce sont par exemple des dépenses relatives aux abris ainsi qu'aux plans et aux préparatifs pour l'évacuation puis la survie des civils de secteurs menacés d'attaque. Pour une définition détaillée du concept de défense civile, les pays sont priés de se reporter à l'article 61 du Protocole additionnel de 1977 de la Convention de Genève de 1949. L'indication de données relatives à la défense civile concerne surtout les pays disposant de forces stratégiques.

Types de coûts (intitulés des lignes)

f) Personnel (ligne 1.1)

Le but étant de ne pas prendre en compte les rémunérations pour des services passés mais les sommes versées pour des services actuels et futurs, les coûts doivent comprendre les versements directs au personnel ainsi que les autres dépenses annexes qui sont à la charge de l'employeur, tels que les impôts, les pensions et les autres cotisations. Si ces données ne sont pas disponibles, elles peuvent être remplacées par l'indication du montant des dépenses effectuées au titre des services passés, telles que les pensions, notamment si les effectifs demeurent constants. En tout état de cause, le rapport doit être accompagné d'une explication sur la nature des données communiquées.

g) Conscrits (ligne 1.1.2)

Les coûts des conscrits s'entendent en tant que versements effectifs. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés d'indiquer à la partie II ci-après les salaires moyens correspondants dans le secteur civil ainsi que les effectifs de la main-d'oeuvre soustraite au secteur civil du fait de la conscription.

h) Fournitures d'usage courant (ligne 1.2.1)

Ces dépenses recouvrent des achats de denrées alimentaires, de vêtements, de produits pétroliers, de matériel d'instruction (à l'exclusion des munitions), de fournitures médicales, de fournitures de bureau, etc.

i) Entretien et réparation (ligne 1.2.2)

Cette rubrique comprend les services contractuels de réparation et d'entretien du matériel et des installations ainsi que les achats de pièces détachées, de matières et d'outils pour la réparation et l'entretien du matériel et des installations.

Dans certains cas, les réparations ont pour but non seulement de rendre au matériel et aux installations leur qualité et leurs performances premières, mais aussi d'améliorer cette qualité ou de modifier ces performances. Dans une certaine mesure, il faut considérer ces activités comme des investissements. Les modifications importantes et les grosses réparations de ce type qui constituent pour partie des investissements doivent être indiquées ci-dessous dans les catégories de coûts 2.1 (Achats) ou 2.2 (Construction).

Les pays sont en tout état de cause priés de décrire la méthode choisie et d'expliquer la pratique ou les règlements comptables qu'ils suivent en ce qui concerne les éventuels investissements pour réparations et modifications importantes et de joindre ces observations au tableau complété.

j) Frais de voyage, etc. (ligne 1.2.3)

Cette rubrique comprend les dépenses au titre des achats de divers services tels que les frais postaux, les frais d'impression et d'autres frais.

k) Loyers immobiliers (ligne 1.2.4)

Comme les investissements initiaux en actifs immobiliers appartenant au secteur militaire donnent habituellement lieu à des versements effectifs, il est souhaitable d'ajouter au coût du loyer à communiquer la valeur actualisée de cet investissement. On peut estimer celle-ci au moyen de taux d'intérêt ou de taux d'amortissement appropriés pour l'année examinée.

l) Achats (ligne 2.1)

Le potentiel militaire d'un pays ne dépend pas seulement de ses achats de matériels et de sa construction d'installations militaires, mais aussi du taux d'amortissement, de désaffectation et de mise hors d'usage de ces biens. Les renseignements de ce type peuvent ne pas être aisément accessibles. Il serait toutefois hautement souhaitable d'obtenir, lorsqu'ils le sont, les renseignements sur les taux de désaffectation et de durée moyenne de service des différents types de matériels et d'installations. Ces renseignements devraient être joints au tableau. Voir également la note i) ci-dessus.

m) Véhicules blindés (ligne 2.1.5)

Dans cette rubrique figurent les chars, les véhicules blindés de transport de troupes et les autres matériels blindés.

n) Munitions (ligne 2.1.8)

Pour les mêmes raisons que celles indiquées au paragraphe 1) ci-dessus, il est souhaitable de pouvoir comparer les achats de munitions et les consommations correspondantes. A cette fin, les pays sont priés de fournir ces dernières données à la partie II ci-après.

o) Construction (ligne 2.2)

La construction de nouvelles installations est souvent liée à l'acquisition de terrains. Les dépenses du secteur militaire relatives à l'acquisition de terrains doivent être communiquées séparément sous la rubrique 2.2.12 (Terrains).

p) Electronique, etc. (ligne 2.2.4)

Cette rubrique comprend également les communications ainsi que les structures et les installations apparentées.

q) Installations d'entraînement (ligne 2.2.7)

Cette rubrique comprend les dépenses occasionnées par la construction d'installations fixes d'entraînement telles que polygones de tir, courses d'obstacles, etc.

r) Magasins, dépôts, etc. (ligne 2.2.8)

Cette rubrique comprend les installations de réparation et d'entretien.

s) Abris (ligne 2.2.11)

Comme il n'est pas toujours possible de distinguer entre ouvrages fortifiés et abris destinés au personnel militaire, les pays sont priés d'indiquer le total de leurs coûts sous la rubrique 2.2.10 (Ouvrages fortifiés) et de réserver la rubrique 2.2.11 (Abris) aux abris construits principalement pour protéger la population civile.

t) Terrains (ligne 2.2.12)

Les renseignements concernant les ventes de terrains par le secteur militaire sont demandés ci-après.

u) Recherche-développement (ligne 3)

Il est possible de distinguer entre les deux groupes de cette catégorie selon le degré d'application des activités de recherche, c'est-à-dire la mesure dans laquelle elles sont axées sur la création d'un produit déterminé ("recherche à objectif"), comme par exemple un système particulier d'armes. Les activités de recherche fondamentale et appliquée non liées à un objectif peuvent par conséquent figurer dans le groupe 3.1; les activités de recherche à objectif figureraient dans le groupe 3.2, avec les activités de développement, lesquelles sont toujours considérées comme ayant un objectif.

Les pays qui éprouveraient des difficultés à distinguer entre ces deux types de classification sont priés de présenter leurs observations à ce sujet et de les joindre au tableau.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse :
(salaire par durée de temps, unité monétaire)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse :
(nombre d'années de service)

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en

monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse :
(montant)

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains :

b) Biens immobiliers autres que les terrains :

c) Matériel :

d) Services :

e) Divers :

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

Disponible

Non disponible

Indice des prix touchant le secteur militaire

Exportations de matériel militaire

i) Par pays

ii) Par région

Importations de matériel militaire

i) Par pays

ii) Par région

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.
